



## VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND

SERVICE DU GREFFE

### Séance ordinaire 16 janvier 2017

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, tenue à la salle du conseil au Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand, à 19 h 30, le 16 janvier 2017 conformément à la Loi sur les cités et villes.

#### Sont présents :

Monsieur le maire Bernard Gagnon;  
Mesdames les conseillères Line Marie Laurin et Josée Millette ainsi que messieurs les conseillers Maurice Cantin, Jacques Fafard et Normand Dieumegarde;

Monsieur Jean-Marie Beaupré, OMA, directeur général et madame Éléa Claveau, OMA, notaire, greffière par intérim.

#### Est absente :

Madame la conseillère Guylaine Yelle.

EXTRAIT du livre  
des délibérations  
du conseil  
2017-01-018

#### RÉSOLUTION

Autorisation d'adhésion – Réseau mondial des « villes amies des aînés »  
Organisation mondiale de la santé

CONSIDÉRANT l'invitation reçue du ministère de la Famille à adhérer au Réseau mondial des « villes amies des aînés » de l'OMS;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a intégré, par le biais du programme Municipalité Amie des Aînés (MADA), des actions concrètes à sa politique familiale déjà en place afin de favoriser le vieillissement actif de sa population;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion au Réseau mondial des « villes amies des aînés » permettra à la Ville de partager ses réalisations avec les autres membres, d'avoir accès à une banque d'exemples d'actions en faveur des aînés et de consulter des outils d'évaluation, de guides et de plans d'action;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun d'adhérer au Réseau;

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Line Marie Laurin,  
Appuyé par monsieur Maurice Cantin,

#### ET RÉSOLU :

Que la Ville adhère au Réseau mondial des « villes amies des aînés » de l'OMS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COPIE CONFORME

  
greffier





## VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND

SERVICE DU GREFFE

### Séance ordinaire 16 janvier 2017

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, tenue à la salle du conseil au Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand, à 19 h 30, le 16 janvier 2017 conformément à la Loi sur les cités et villes.

**Sont présents :**

Monsieur le maire Bernard Gagnon;  
Mesdames les conseillères Line Marie Laurin et Josée Millette ainsi que messieurs les conseillers Maurice Cantin, Jacques Fafard et Normand Dieumegarde;

Monsieur Jean-Marie Beaupré, OMA, directeur général et madame Éléa Claveau, OMA, notaire, greffière par intérim.

**Est absente :**

Madame la conseillère Guylaine Yelle.

---

EXTRAIT du livre  
des délibérations  
du conseil

---

Dépôt de procès-verbaux – comités consultatifs

---

Le conseil prend acte du dépôt des procès-verbaux des comités suivants :

- Comité de consultation famille – séances ordinaires des 8 novembre et 6 décembre 2016;
- Comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées – séance ordinaire du 7 décembre 2016.

COPIE CONFORME

  
\_\_\_\_\_  
greffier

